



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

PROCÉS VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 février 2025

Présents : Norbert LEPATRE, Alexandre ALLÈGRE, Marie-Hélène ENRIETTO, Antonia DURAND, Nancy DUFOUR, Christian RIPERT, Laetitia ALONSO,

Absents excusés : Yannick CORBIN pouvoir à Alexandre ALLEGRE, Ivan ROBERT pouvoir à Antonia DURAND, Sonia JACOBÉE pouvoir à Marie-Hélène ENRIETTO

Public : néant

Secrétaire de séance : Marie-Hélène ENRIETTO

Secrétaire adjointe : A. PASCAL

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h00. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 12 décembre 2024 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Comptes-rendus des différentes réunions des syndicats

EPAGE (Y. CORBIN) : RAS

Syndicat d'électrification Vauclusien (A. ALLEGRE) : RAS

Syndicat Rhône Ventoux (A. ALLEGRE) :

Compte rendu du comité syndical Rhône-Ventoux

Du 30 janvier 2025

EAU POTABLE

3 délibérations approuvées à l'unanimité :

du déléguétaire du Service Public (1 voix contre : pour une Régie), approbation du contrat de concession, autorisation du Président à signer le contrat. Le choix s'est porté sur Suez Eau face à Véolia Eau pour une durée de 10 ans.

- Approbation du choix

- Débat sur les orientations budgétaires 2025

Tarifs 2025 jusqu'au 12mai :

Prix toutes taxes et redevances 2.46€ du m3 (2.33€ en 2024) soit +

5.6%. Tarif à compter du 13 mai pas encore connu.

- Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du

centre de gestion de Vaucluse

- Accord cadre a bons de commande : établissement d'un protocole transactionnel avec le cabinet

Tramoy...

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2 délibérations approuvées à l'unanimité :

- Débat sur les orientations budgétaires tarif 2025 : prix ttc et redevances 3.92€ le m3 (4.11€ en 2024) soit - 4.8%.

- Ralliement à la procédure de

renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de Vaucluse

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 délibération approuvée à l'unanimité :

Débat sur les orientations budgétaires : TARIFS 01/01/2025 TARIFS TTC

Faisabilité 66,00€ Conception 143,00 € Réalisation 198,00 €

Diagnostic et fonctionnement 198,00 € Contrôle vente 319,00 €

Redevance pour prestation administrative 33,00 € Frais de déplacement sans visite 44,00€

Film rétro de 2024.

Remise de médaille pour 20 ans de service à la secrétaire ANC.

Comité le 27 mars au Syndicat dans les nouveaux locaux.

Vœux du Président.

Prochain

La canalisation chemin de Crillon va être changée. Les travaux débuteront courant mars pour 1 mois.

Syndicat Forestier (Y. CORBIN) : RAS

Parc Naturel Régional (PNR) (S. JACOBÉE) : RAS

2. Point sur les travaux

- Mairie 1900 : Aménagement intérieur fait par les garçons (peinture, décapage, enduit, ponçage). Des devis seront demandés pour faire l'installation électrique en dernier étage.

3. Demande de subventions à la Région SUD et au département Vaucluse pour l'Eglise

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au mois de décembre concernant les demandes de subventions pour les travaux de l'Eglise.

*Décision 2024-02 : **demande de subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre de travaux de restauration de l'église Notre-Dame-des-Liesse**

*Décision 2024-03 : **demande de subvention auprès de la Région SUD dans le cadre de travaux de restauration et de valorisation de l'église Notre-Dame-des-Liesse**

Monsieur le Maire propose d'entériner ces 2 décisions par 2 délibérations et d'approuver le plan de financement ci-dessous.



Plan de financement prévisionnel (Version 19/12/2024)				
Commune de Modène Projet : Eglise de Modène				
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		Part financements publics
TRAVAUX :		Subventions		
Sol de la nef	39 950 €	Région : restauration du patrimoine non protégé 50 % max des études et des travaux	32 370 €	80%
Fonds baptismaux	5 300 €	Département : Patrimoine non protégé : Etudes financées à 40 % max ou plafond max de 20 000 €	4 316 €	
Sol du chœur	1 600 €	Département : Patrimoine non protégé : Travaux financés à 50 % max ou plafond max de 20 000 €	15 106 €	
Installation chantier	1 500 €	Sous total subventions	51 792 €	
Option restauration des bancs	5 600 €	Auto financement communal		20%
SOUS TOTAL TRAVAUX :	53 950 €	Fonds propres	12 948 €	
ETUDES :				
Maîtrise d'œuvre spécialisée en restauration du bâti ancien	9 670 €			
Option restauration des bancs	1 120 €			
SOUS TOTAL ETUDES :	10 790 €	Sous total auto financement	12 948 €	
Total dépenses travaux et études :	64 740 €	Total recettes	64 740 €	100%

Important : Il s'agit d'un document de travail.
 La présente étude de Plan de financement prévisionnel s'entend comme un conseil et ne contient aucun caractère engageant.
 Elle ne présage pas de l'issue de l'instruction des dossiers par les financeurs.
 La commune conserve sa responsabilité de décision quant à suivre ou non ces orientations.
 Ce document ne saurait être interprété sans les commentaires oraux qui l'accompagnent.

Délibération POUR à l'unanimité.

4. Demande de subvention au titre de la DETR 20205

La commune a pour projet d'acquérir la maison que la MAM loue actuellement, afin que le service proposé perdure sur la commune. Les propriétaires actuels en demandent 280 000€. Une estimation aux Domaines a été demandée. Les demandes de subventions se feront sur la proposition des propriétaires et seront ajustées lorsque les Domaines auront émis leur avis. Monsieur le Maire propose de demander la DETR à hauteur de 50% du HT.
Délibération POUR à l'unanimité.

5. Demande de subvention au titre du fonds de concours proximité

Pour ce même projet, la commune a la possibilité de demander le fonds de concours proximité octroyé par la Cove. Une partie avait été demandée pour la restauration de l'horloge. Il reste à demander 17 815€.

Délibération POUR à l'unanimité.

6. Avenant au CVA 2023-2025

Pour rappel, la commune a délibéré sur le CVA 2023-2025 comme suit

Projet 1	Restauration mairie 1900 et lavoir	18 859.89€
Projet 2	Rénovation du parc éclairage public	1 120.36€
Projet 3	Végétalisation du parking chemin de ronde	19 099.64€
Projet 4	Réfection de voirie	62 020.11€

Monsieur le Maire propose de demander un avenant comme suit :

Projet 1	Restauration mairie 1900 et lavoir	18 859.89€
Projet 2	Rénovation du parc éclairage public	1 120.36€
Projet 3	Végétalisation du parking chemin de ronde	19 099.64€
Projet 4	Réfection de voirie	23 835.11€
Projet 5	Acquisition de la MAM	38 185.00€

Délibération POUR à l'unanimité

7. Fond de concours COVE voirie 2025

Au titre de l'année 2024, l'enveloppe allouée par la CoVe à notre Commune est de 3 883€ pour les opérations liées à la voirie. **Délibération POUR à l'unanimité**

8. Restitution de la parcelle de l'ancienne station d'épuration

Le rendez-vous chez le notaire est le 17.02.2025 afin de finaliser la restitution à la commune de la parcelle de l'ancienne station d'épuration.

9. Débat d'orientation budgétaire

Réalisé 2024 :

Les différents projets 2025 sont abordés.

Un nouveau point budget sera fait en réunion de travail.

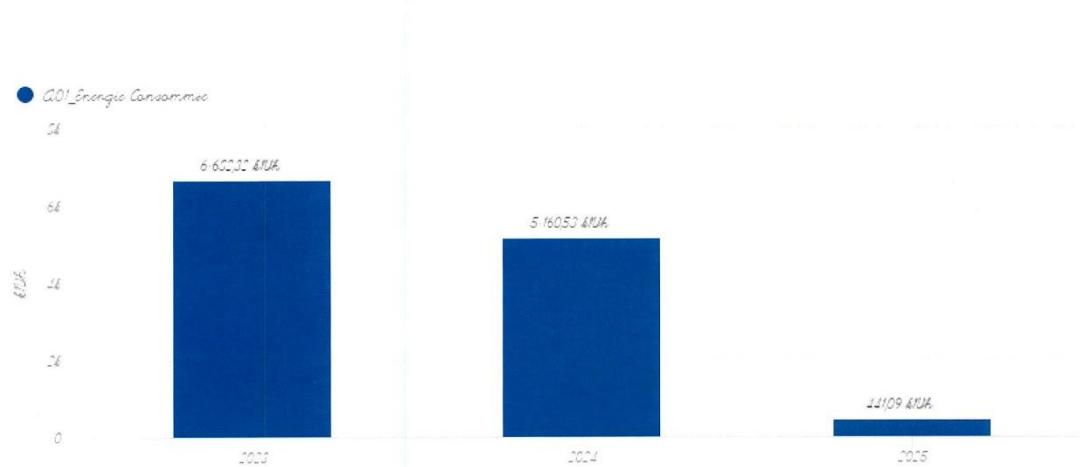
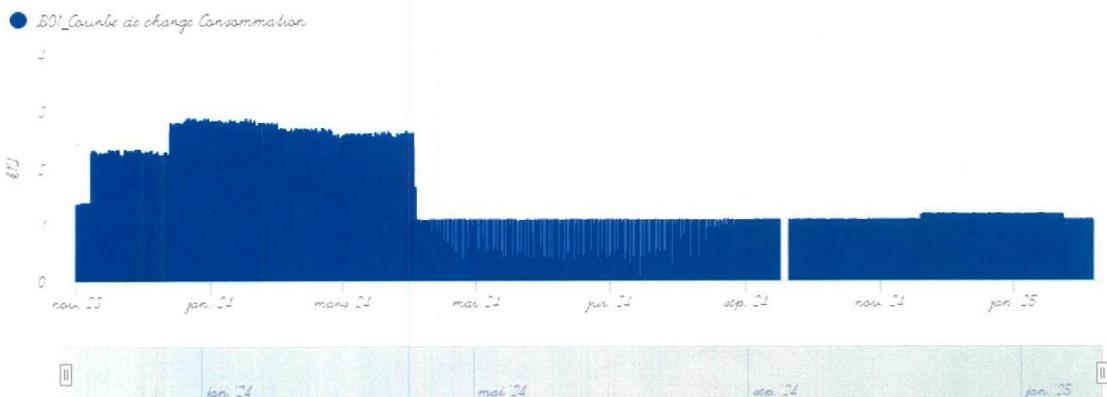
10. Questions diverses et sociales

*Tour de France : plusieurs réunions de travail vont se tenir pour tout mettre en place. Le comité des fêtes se propose de tenir la buvette (boissons, grillades, glaces), si cela est autorisé.

*Zone d'insécurité au niveau du pont : M-H ENRIETTO et N. DUFOUR font remonter qu'au niveau des PAV au pont, il y a beaucoup de trafic à la nuit tombée. Monsieur le Maire va prendre contact avec la gendarmerie pour faire des rondes.

*Audit énergétique des bâtiments communaux : A. ALLEGRE a reçu un mail du SEV lui indiquant que les audits vont commencer.

*Consommation de l'éclairage public :



Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H35.

Le Maire
Norbert LEPATRE

La secrétaire de séance
Marie-Hélène ENRIETTO